Patrimoine mondial

33 COM

Distribution limitée

WHC-09/33.COM/15 Paris, le 11 mai 2009 Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-troisième session

Séville, Espagne 22-30 juin 2009

Point 15 de l'ordre du jour provisoire : Assistance internationale

15. Examen des demandes d'assistance internationale

RÉSUMÉ

Le Centre du patrimoine mondial n'a reçu aucune demande d'Assistance internationale pour décision du Comité du patrimoine mondial au 1 février 2009.